Chela’h

***L’argumentation des éclaireurs***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Chela’h 5722-1962)*

1. Dans la Parchat Chela’h, la Torah rapporte les propos des éclaireurs, qui effrayèrent les enfants d’Israël et tentèrent de les persuader qu’ils ne pourraient conquérir Erets Israël, “ car le peuple résidant sur la terre est puissant ”. Il était donc impossible de les vaincre, affirmèrent-ils, “ car il est plus fort que nous ”. Et, nos Sages précisent, au traité Sotta 35a, ce qu’ils voulaient réellement dire : “ plus fort que D.ieu ”, si l’on peut s’exprimer ainsi. En effet, “ le Propriétaire ne peut pas reprendre Ses propres instruments, se trouvant dans cet endroit ”.

Tous les récits de la Torah nous délivrent un enseignement pour notre service de D.ieu, à chaque époque. En l’occurrence, on peut cependant s’interroger. Que déduire du récit des éclaireurs ? Certes, nous devons savoir ce qui s’est passé, afin de réparer ce que le traité Sotta 35a appelle “ un motif de lamentation pour toutes les générations ”, conséquence de leur argumentation. Néanmoins, il n’était nullement nécessaire, pour cela, de fournir autant de précisions sur ce qu’ils avancèrent et sur les réponses qu’on leur apporta.

On peut également se demander comment les éclaireurs, par leur discours, parvinrent à effrayer les enfants d’Israël, à les convaincre que “ nous ne pourrons pas y monter ” ? Ceux-ci n’avaient-ils pas déjà observé tous les miracles que D.ieu avait accompli pour eux ?

Les enfants d’Israël se trouvaient dans un désert empli “ de serpents et de scorpions ”. Les Midrachim, Tan’houma, Bechala’h, chapitre 18, Yalkout Chimeoni, paragraphe 255 et Me’hilta, Bechala’h 15, 22, précisent à quel point ces serpents et ces scorpions étaient redoutables. Or, les enfants d’Israël observaient régulièrement un miracle surnaturel, lorsque l’arche sainte tuait ces serpents, selon le Yalkout Chimeoni, paragraphe 729, ou bien quand les colonnes de nuées le faisaient, selon la Me’hilta, Bechala’h, 13, 21, le Sifri Beaalote’ha, 10, 34, le Bamidbar Rabba, chapitre 1, paragraphe 2et le Tan’houma, Bechala’h, chapitre 3.

Il en fut de même chaque fois que les enfants d’Israël devaient être préservés du mal. Ce fut aussi le cas pour l’influence que le bien devait avoir. Chaque jour, ils recevaient la manne, le pain du ciel, pour s’alimenter et ils buvaient l’eau du puits de Myriam. Les Midrachim font état de nombreux autres miracles, qui transcendaient les lois de la nature.

Le comportement des enfants d’Israël, dans le désert, fut donc miraculeux. De même, chaque fois qu’ils luttaient contre un autre peuple, ils remportaient une victoire merveilleuse. Quand les Egyptiens les poursuivaient, D.ieu Lui-même combattit pour eux et Il ouvrit la mer pour qu’ils puissent la traverser. Le passage de la mer Rouge est, de fait, l’un des plus grands miracles, au point que les Sages le citent comme référence de ce qui est “ difficile ”, au traité Sotta 2a.

Les enfants d’Israël n’eurent pas recours à la foi, pour tout cela. Ils observèrent ces miracles de leurs propres yeux. Ils auraient donc dû comprendre que les merveilles réalisées pour eux lors de la guerre contre l’Egypte se reproduiraient, dans le combat contre Canaan.

Cette question se pose avec d’autant plus de force que Kalev, lorsqu’il s’opposa aux autres éclaireurs et chercha à réfuter leur argumentation, ne tira aucune preuve des miracles qui avaient accompagné la sortie d’Egypte et la traversée du désert. Il dit simplement : “ Nous monterons et nous en hériterons ”. Pourquoi ne chercha-t-il pas à leur montrer qu’ils n’avaient pas de crainte à avoir, du fait de la puissance du peuple de Canaan, en faisant référence aux miracles de l’Egypte et du désert ?

2. Et, l’on ne peut penser que la victoire sur le Pharaon ne permettait pas d’établir qu’il en serait de même pour les trente et un rois de Canaan, qui étaient forts et courageux, comme le souligne Rachi, dans son commentaire du verset Bamidbar 14, 15. En effet, lors du passage de la mer Rouge, tous les enfants d’Israël s’écrièrent (Chemot 15, 15) : “ Tous les habitants de Canaan s’emplissent de crainte ”, en observant la victoire d’Israël en Egypte.

De fait, la peur des habitants de Canaan était si grande que, quarante ans plus tard, quand les éclaireurs envoyés par Yochoua parvinrent à Yeri’ho, ils purent vérifier que l’on y évoquait encore le fait que “ D.ieu a asséché la mer Rouge ” (Yochoua 2, 10), que l’on se souvenait des miracles qui accompagnèrent sa traversée et que l’on en concevait encore une immense terreur. Il est donc bien évident que, lorsque Moché envoya ses propres éclaireurs, peu après la sortie d’Egypte et le passage de la mer Rouge, les enfants d’Israël auraient dû être certains qu’ils l’emporteraient sur les trente et un rois.

Bien plus, le traité ‘Haguiga 13b dit et la Me’hilta, Bechala’h 14, 5, de même que le Zohar, Chemot 6, 1 expliquent, que D.ieu confère la plus grande puissance au peuple qui assujettit Israël. De fait, l’Egypte, quand Israël y était esclave, dominait le monde entier, comme le soulignent la Me’hilta et le Zohar, à cette référence. En conséquence, ces trente et un rois, au même titre que le reste du monde, étaient alors les vassaux du Pharaon. Il est donc certain qu’après la victoire sur l’Egypte, il n’y avait pas lieu de les craindre.

3. La ‘Hassidout explique, dans le Likouteï Torah, au début de la Parchat Bechala’h, que les éclaireurs refusèrent d’entrer en Erets Israël et souhaitèrent rester dans le désert, parce qu’ils ne voulaient pas connaître la chute qui les aurait mis en contact direct avec la matière du monde.

Dans le désert, les enfants d’Israël étaient totalement coupés du monde. De fait, même leur nourriture et leur boisson, de manière physique, n’étaient pas naturelles. La manne était le pain du ciel. L’eau était fournie par le puits de Myriam. Et, les vêtements, séparés de leur corps et extérieurs à lui, ne se confondant pas à leur chair et à leur sang, à la différence de la nourriture et de la boisson, grandissaient eux-mêmes avec les corps, comme le soulignent nos Sages, dans le Yalkout Chimeoni, cité par le commentaire de Rachi, à propos du verset (Devarim 8, 4) : “ Ton vêtement ne t’a pas quitté ”.

Puis, avec l’entrée en Erets Israël, la manne cessa et il fallut consommer le pain de la terre. Pour cela, le contact avec la matière devint indispensable. Différents travaux étaient nécessaires. Il fallait labourer, semer. De même, l’eau du puits de Myriam disparut.

C’est pour cela que les éclaireurs ne voulaient pas entrer en Erets Israël, “ terre qui dévore ses habitants ” et fait en sorte qu’ils deviennent eux-mêmes de la “ terre ”, la chair et le sang de cette “ terre ”. Dès lors, l’horizon est uniquement matériel. La spiritualité disparaît, car celle-ci est envisageable uniquement quand on se coupe du monde pour se consacrer à elle, quand le corps physique se nourrit du pain du ciel, affinant la personnalité et en faisant un réceptacle pour la Torah. C’est pour cela que “ la Torah fut donnée en sorte qu’elle puisse être commentée uniquement par ceux qui consomment la manne ”.

En réalité, une telle conception, de la part des éclaireurs, fut une erreur. D.ieu souhaite que Lui soit bâtie une demeure ici-bas, que l’on entre en contact avec le monde et que l’on en fasse un réceptacle pour la Divinité. Et, les enfants d’Israël séjournèrent dans le désert uniquement pour se préparer à construire cette demeure, mission qui leur incombait dès leur entrée en Erets Israël.

En Terre Sainte, en effet, leur rôle était, avant tout, d’accomplir concrètement les Mitsvot et de réaliser les actes permis en conformité avec les termes du verset : “ En toutes tes voies, reconnais-Le ”, ce qui n’était pas le cas dans le désert. L’affinement que l’on pouvait tirer de la manne concernait essentiellement l’étude de la Torah. Ceci peut être rapproché de l’affirmation selon laquelle “ grande est l’étude ” précisément dans la mesure où “ elle conduit à l’action ”.

4. Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre pourquoi, malgré les miracles évidents de la sortie d’Egypte et du passage de la mer Rouge, malgré toutes les merveilles qui se produisirent dans le désert, les éclaireurs purent dire : “ Il est plus fort que nous ”.

Les miracles du désert étaient surnaturels. Ils étaient survenus lorsque les enfants d’Israël avaient perdu le contact avec le monde matériel. Les éclaireurs considérèrent donc que l’on ne pouvait rien en déduire pour ce qui se passerait après l’entrée en Erets Israël, où il serait nécessaire de “ s’installer ”. Dès lors, les lois naturelles deviendraient la règle et, de fait, il en fut immédiatement ainsi, en différents domaines. Il n’y eut plus de manne, plus de puits de Myriam, plus de colonnes de nuée. Dès lors, les “ enfants des géants ” pouvaient effectivement prendre le dessus, car, de manière naturelle, ils étaient plus forts que les enfants d’Israël.

Tel était précisément leur argument : “ Le Propriétaire ne peut pas reprendre Ses propres instruments, se trouvant dans cet endroit ”. Certes, ils savaient et avaient même observé de leurs propres yeux que D.ieu est le “ Propriétaire ” du monde, qu’Il peut diriger comme Il l’entend et il s’agissait bien, en l’occurrence, de “ Ses instruments ”. Néanmoins, pour “ reprendre Ses propres instruments ”, pour libérer les parcelles de Sainteté qui se trouvaient dans les objets matériels du pays de Canaan, leur permettre de réintégrer le domaine de la Sainteté, il ne faut pas se trouver dans le monde, il est nécessaire de se placer au dessus de la matière, d’être dans un désert ou bien d’adopter le comportement que l’on aurait si l’on s’y trouvait.

A l’opposé, si le monde conserve son existence, si les lois naturelles s’appliquent pleinement et s’il est, néanmoins, nécessaire, de faire de la matière un réceptacle pour la Sainteté, D.ieu n’a plus Son mot à dire, prétendaient les éclaireurs. En effet, D.ieu souhaite Lui-même que le monde adopte un comportement naturel. Dès lors, le miracle, transcendant cette nature, ne devenait-il pas impossible ?

Kalev et Yochoua apportèrent, à cette interrogation, la réponse suivante : “ Si D.ieu nous désire ”. En effet, le désir est la dimension profonde et véritable de la Volonté du Propriétaire. En l’occurrence, il consiste en l’édification, par les enfants d’Israël, d’une demeure ici-bas. En conséquence, “ ils sont notre pain… D.ieu est avec nous et ne les craignez pas ”. Il n’y a pas lieu de s’affecter devant le monde, d’en concevoir de la peur.

Certes, le monde reste soumis aux lois de la nature, mais, au sein même de celles-ci, D.ieu se trouve avec les Juifs et leur accorde une réussite surnaturelle, afin que le monde devienne “ notre pain ”, se confondant à la chair et au sang, comme si l’on se trouvait encore dans le désert. Dès lors, se réalise la promesse selon laquelle “ Je résiderai parmi eux ” et l’on devient le réceptacle de la Divinité.

5. De fait, les miracles naturels sont plus hauts que ceux qui transcendent la nature, comme l’explique le Torah Or, Meguilat Esther, à la page 100a. Les miracles surnaturels font la preuve que D.ieu n’est pas limité par la nature, mais qu’Il peut la suspendre. Les miracles naturels, en revanche, ne prouvent pas seulement que D.ieu peut tout faire. Ils établissent, en outre, que D.ieu n’est pas même limité par ce qui dépasse la limite. Il transcende à la fois la nature et le surnaturel. Car, D.ieu peut réunir ces deux dimension et montrer qu’elles n’en forment qu’une.

Une telle révélation fut essentiellement obtenue dans le Saint des Saints, qui fit la jonction entre l’espace et ce qui le dépasse. Or, Seule l’Essence de D.ieu, pour Laquelle rien n’est impossible, peut réunir la limite et l’infini. C’est pour cela qu’il est dit (Béréchit 28, 16), à propos du Sanctuaire : “ Ainsi, D.ieu est présent en cet endroit ”, par l’Essence de Lui-même.

De même, Kalev et Yochoua dirent (Bamidbar 14, 9) : “ D.ieu est avec nous, ne les craignez pas ”. A l’opposé, lorsque la possibilité d’entrer en Erets Israël ne leur était pas accordée, il est dit (Bamidbar 14, 42-43) : “ Ne montez pas, car D.ieu ne se trouve pas parmi vous. D.ieu ne sera pas avec vous ”. Pour la même raison, le verset (Bamidbar 14, 44) appelle l’Arche sainte : “ L’arche de l’alliance de D.ieu ”.

La Torah définit, de manière précise, les dimensions de cette Arche, “ deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large ”. Malgré cela, “ l’endroit de l’Arche n’occupait pas de place ” dans le Saint des Saints, comme le dit le traité Yoma 21a. Là, l’espace et ce qui le transcendait se touchaient.

Pour réaliser un tel accomplissement dans le monde, les enfants d’Israël devaient entrer en Terre Sainte. Dans le désert, les lois de la nature ne s’appliquaient pas. En Erets Israël, par contre, il est possible de réunir la nature et ce qui la dépasse. Pour la même raison, l’Arche sainte avançait la première, quand ils traversèrent le Yarden, marquant, de la sorte, le début de leur entrée en Terre Sainte, selon les termes du verset (Yochoua 4, 7).

Il en fut de même pour la prise de Yeri’ho, “ verrou d’Erets Israël ”, selon le Midrach Bamidbar Rabba, chapitre 15, paragraphe 15 et “ considéré comme l’ensemble d’Erets Israël ”, selon le Yalkout Chimeoni, Yochoua, chapitre 2, paragraphe 1, puisque, lors de la prise de la ville, “ l’arche de D.ieu tourna ” (Yochoua 6, 11).

En effet, la présence en Erets Israël et l’Arche sainte relèvent du même principe, celui de l’unité entre la nature et ce qui la dépasse. C’est pour cela qu’il est dit, à la fin de l’épisode des éclaireurs, “ L’Arche de l’alliance de D.ieu (et Moché) ne quittèrent pas le camp ”. En effet, l’Arche symbolisait la possibilité d’entrer en Erets Israël, qui venait de leur être retirée.

Le passage de la mer Rouge fut également une jonction entre la nature et le surnaturel et c’est la raison pour laquelle le terme “ difficile ” est employé, à son propos. Néanmoins, à l’issue de cette traversée, la possibilité de réaliser cette jonction leur fut ôtée. A l’opposé, le Yarden et sa traversée conférèrent le pouvoir de réaliser la jonction également par la suite, comme l’explique le Likouteï Torah, Masseï, page 91a. Pour autant, on dit bien “ difficile comme le passage de la mer Rouge ”, car c’est bien cette traversée qui fut à l’origine de toutes les suivantes. Pour autant, son contenu profond fut révélé uniquement par la suite.

6. Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre la réponse de Kalev : “ Nous monterons en nous en hériterons ”. Bien plus, le verset dit, textuellement, “ monter, nous monterons ”, faisant ainsi allusion à une double élévation. Or, on ne peut penser que ces deux élévations étaient identiques, car si la seconde est le prolongement de la première, elle ne peut pas, à proprement parler, être qualifiée de seconde, mais reste partie intégrante de la première. Ainsi, les anges sont présentés comme “ stagnants ” bien qu’ils s’élèvent par leurs chants, dès lors que leur élévation n’est que graduelle, comme l’explique le Torah Or et le Or Ha Torah, au début de la Parchat Chemot.

Il y a donc bien, dans la réponse de Kalev, une allusion à deux élévations différentes. Par ces termes, il faisait effectivement référence à l’étape totalement nouvelle que serait l’entrée en Terre Sainte. Là, on ne dépasserait pas uniquement la nature, comme c’était le cas dans le désert, mais également ce qui est plus haut que la nature.

De la sorte, la première élévation peut être conduite à la perfection par la seconde, au même titre que la soumission modifie la capacité de comprendre. Tel est précisément le sens de ces deux élévations, liées à l’entrée en Erets Israël. C’est aussi de cette manière que l’on peut expliquer la répétition du verset “ la terre est très, très bonne ”, selon le Likouteï Torah, Chela’h, pages 37a et 38c.

Kalev dit ensuite : “ nous en hériterons ”. On sait que l’héritier prend la place de celui qui lui lègue cet héritage, ce qui n’est pas le cas pour la vente ou le don, pour lesquels il y a transfert de propriété, sans que l’acquéreur s’identifie à la personne du vendeur ou du donateur.

L’héritier, par contre, se substitue à la personne de celui qui lui transmet l’héritage, selon les traités Baba Batra 65a et Zeva’him 4b, qui parlent de “ changement de propriétaire par la mort ”, de même que les responsa Tsafnat Paanéa’h, tome 1, chapitre 118.

C’est le sens de l’expression “ nous en hériterons ”. Car, grâce à l’entrée en Erets Israël, où il fallait “ habiter ”, adopter des préoccupations matérielles, afin de forger des réceptacles pour la Divinité, il devenait possible d’hériter du monde, d’y percevoir l’Essence de D.ieu.

7. Il découle, de la Paracha des éclaireurs, un enseignement pour le service de D.ieu.

Chaque Juif cumule, tout au long de sa vie, deux périodes, celle du désert et celle d’Erets Israël. Bien plus, il en est de même chaque jour.

Au début de la journée, on prie, puis l’on étudie la Torah et l’on est alors coupé du monde. Certes, les Tsitsit et les Tefillin que l’on porte sont matériels. Pour autant, on ne subit pas l’étroitesse qu’imposent les limites du monde.

Puis, après la prière et l’étude, il faut retrouver les préoccupations du monde, toutes les actions permises et les accomplir en mettant en pratique le principe : “ En toutes tes voies, reconnais-Le ”.

On pourrait donc se dire que, pendant l’étude, lorsque l’on se pénètre de la Sagesse et de la Volonté du Saint béni soit-Il, il est bien clair que l’on est seul avec D.ieu. Combien plus en est-il ainsi durant la prière, lorsque l’on se soumet totalement à Lui, au point de faire disparaître son propre ego. A l’opposé, lorsque l’on s’en retourne aux activités du monde, conçu pour voiler D.ieu, comme le souligne le Likouteï Torah, Bamidbar, page 37d, lorsque la Torah elle-même demande que l’on travaille, que l’on respecte l’ordre naturel, comment faire en sorte que ces préoccupations matérielles n’aient aucune importance ? Comment demander de n’en concevoir aucun plaisir et de s’en servir uniquement pour le service de D.ieu ?

Bien au contraire, si l’on est, pendant la majeure partie de la journée, en contact avec la matière du monde, il est clair, se dira-t-on, que l’on ne peut pas avoir en permanence le comportement qu’il faut. Bien plus, “ la terre dévore ses habitants ” et l’on en sera dérangé, troublé, également pendant le temps de l’étude et de la prière. On aura alors des pensées étrangères à ces activités sacrées, qui seront la conséquence naturelle de l’effort investi, tout au long du jour, dans les préoccupations matérielles.

La réponse est la suivante. Une telle argumentation est précisément celle des éclaireurs. Ceux-ci pensaient que, dès lors que l’on se trouve dans le monde et que l’on en subit les limites, on ne peut leur échapper et “ le Propriétaire ne peut pas reprendre Ses propres instruments ”. Mais, en réalité, la pratique de la Torah et des Mitsvot doit également intégrer la nature du monde, comme le souligne le Likouteï Dibbourim, à la page 753.

Car, quelles que soient les limites imposées par la nature, dès lors que “ D.ieu nous désire ”, par toute la profondeur de Sa Volonté, comme le souligne le Tanya, aux chapitres 22 et 23, que l’on se rend dans le monde pour y mener à bien Sa mission et y remplir Son objectif, selon le Hayom Yom, à la date du 10 Tamouz, on reçoit de l’Arche sainte, qui est encore entière, à l’heure actuelle, bien que cachée, comme le dit le traité Kritout 5b, toutes les forces nécessaires pour unir la nature à ce qui la transcende et bâtir pour D.ieu une demeure ici-bas.

8. La Kabbala dit, et le Likouteï Torah, Chela’h, page 38b, explique, que les éclaireurs voulurent se maintenir dans le monde de la Pensée et ne pas descendre dans celui de la Parole. Selon un autre avis, exposé dans le même ouvrage, aux pages 38c et 37a, ils acceptèrent également le monde de la Parole, mais non celui de l’Action.

On peut établir, entre la pensée et la parole, la différence suivante. La première est destinée à soi-même alors que la seconde est le moyen de communiquer avec l’autre. L’apport d’Erets Israël, par référence au désert, n’est donc pas uniquement la pratique des Mitsvot au moyen d’objets matériels et non uniquement telles qu’elles apparaissent dans la Torah et la possibilité de mettre en pratique l’Injonction “ En toutes tes voies, reconnais-Le ”. Car, on peut accomplir tout cela uniquement pour soi-même. Or, tant qu’un Juif ne se consacre qu’à sa propre personne, même s’il entre effectivement en contact avec la matière, il ne s’en trouve pas moins dans un désert, dans le monde de la Pensée.

Erets Israël introduit donc l’action menée envers son prochain, la possibilité de faire de lui un Juif attaché à la Torah et aux Mitsvot.

On pourrait se dire : “ Si je veux me consacrer aux autres et les convaincre, je ressentirai ensuite que je leur suis supérieur, d’autant qu’ils me remercieront, me témoigneront du respect, me seront reconnaissants. Je vais donc en concevoir de la vanité et devenir orgueilleux, ce qu’à D.ieu ne plaise. Et ce défaut est à l’origine de tous les autres, comme le disent le Torah Or, page 83a et le Likouteï Torah, Chir Ha Chirim, page 14d. Il est donc préférable que je m’isole ”.

La réponse à cette affirmation est la suivante. Telle était précisément la conception des éclaireurs ! Ceux-ci considéraient que “ la terre dévore ses habitants ”, alors qu’en réalité, “ si D.ieu nous désire ”, si l’on agit pour mettre en pratique la Volonté de D.ieu, non seulement il n’en découlera aucune descente, mais, bien plus, “ monter nous monterons ”.

Le mauvais penchant pourra, néanmoins, intervenir et dire : “ Il est vrai que l’on doit agir également pour le bien de son prochain. Néanmoins, on peut réserver son influence à quelqu’un qui a un niveau similaire au sien. Il n’y a pas lieu, en revanche, de s’imposer une descente au point de sauver celui qui est dans une situation largement inférieure à la sienne. Car, en ayant contact avec des personnes très frustes, on pourrait soi-même être influencé par elles, ce qu’à D.ieu ne plaise. La Paracha des éclaireurs enseigne donc que la parole ne suffit pas. Il faut encore agir.

La différence qui peut être faite entre la parole et l’action est la suivante. La première s’adresse, certes, à un interlocuteur, mais elle se limite, néanmoins, à une personne qui est proche. Il doit s’agir d’un homme, de quelqu’un qui écoute, qui parle la même langue. L’action, en revanche, s’impose également au minéral.

La nécessité de l’action souligne que l’on doit s’efforcer de rapprocher également un Juif qui, par rapport à soi, se trouve à l’état “ minéral ”. C’est précisément de cette façon que l’on reçoit l’élévation véritable, “ monter, nous monterons et nous en hériterons ”.

***La réponse des éclaireurs***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Chela’h 5710-1950)*

La Paracha de cette semaine raconte que Moché, notre maître, envoya des éclaireurs pour reconnaître la Terre Sainte. De façon générale, leur mission consistait à déterminer deux points :

A) “ Le peuple qui y réside est-il fort ou faible ? ”

B) “ Qu’en est-il de la terre ? Est-elle bonne ? Est-elle riche ? ”

A leur retour, les éclaireurs répondirent effectivement à ces deux questions. Concernant la terre, ils dirent : “ Le lait et le miel y coulent. Et, voici son fruit ” et, à propos du peuple, “ Le peuple résidant sur la terre est puissant. Les villes sont fortifiées et très grandes ”. Puis, dès qu’ils achevèrent leur récit, “ Kalev les fit taire ”.

Or, on peut s’interroger, à ce sujet. Ils ne firent là que répondre aux questions qui leur étaient posées par Moché et c’est seulement après que Kalev les ait fait taire qu’ils dirent : “ Nous ne pourrons pas y monter ”. Pourquoi donc Kalev les fit-il taire ?

L’explication est la suivante. La faute des éclaireurs consista à intervertir l’ordre des questions que Moché leur avait posées. En effet, il leur avait demandé d’observer d’abord le peuple et l’expression “ qu’est la terre ? ” se rapportait également à lui. Ainsi, Rachi explique : “ Il existe une terre qui produit des hommes forts ”.

Ils devaient donc, au préalable, déterminer si “ le peuple est fort ou faible ” et, ensuite seulement, si “ la terre est riche ”. Il leur fallait envisager, tout d’abord, la guerre et la conquête, puis, uniquement par la suite, le profit et la récompense. Car, pour Moché, c’était bien la conquête et la lutte qui primaient.

Du reste, il demanda aussi si le peuple était fort ou faible, car il faudrait lutter pour conquérir le pays, même si le peuple était fort. Plus encore, c’est en faisant don de sa propre personne et en allant lutter contre un peuple fort que l’on obtient sa faiblesse.

Il demanda aussi si la terre était riche ou pauvre. En effet, quand le service de D.ieu n’est pas motivé par la recherche de la récompense, on peut vérifier que les fruits riches, la récompense proprement dite, sont, en réalité, maigres par rapport à l’action elle-même, selon le Likouteï Torah Tazrya, à la page 20b.

Dans leur réponse, les éclaireurs parlèrent d’abord de la récompense, “ le lait et le miel y coulent ”, puis de la guerre et de la conquête, “ le peuple résidant sur la terre est puissant ”. Voyant qu’ils accordaient la part essentielle à la récompense, que leur action n’était pas désintéressée, Kalev les fit aussitôt taire.

En effet, lorsque l’on sert D.ieu pour obtenir une récompense, on se dira qu’un léger effort se justifie pour l’obtenir, mais non un travail plus soutenu. On peut même commettre l’erreur de penser que, si la tâche est très lourde, on sera incapable de la réaliser. Et, de fait, ils dirent ensuite : “ Nous ne pourrons pas y monter ”.

\* \* \*

Il est, dans chaque génération, un équivalent de Moché, comme le rappellent les Tikouneï Zohar, au Tikoun 69. Pour la nôtre, il s’agit de mon beau-père, le Rabbi. Or, ce Chabbat bénit le mois de Tamouz et nous célébrerons, le 12 Tamouz, l’anniversaire de sa naissance et de sa libération. De fait, le Chneï Lou’hot Ha Berit, partie Loi Ecrite, début de la Parchat Vayéchev, souligne que “ Tous les événements de l’année sont liés aux Sidrot qui sont alors lues ”.

L’un des enseignements que délivre le récit des éclaireurs est donc le suivant. Il ne faut rien changer aux paroles du maître, mon beau-père le Rabbi, équivalent de Moché en notre époque, pas même l’ordre dans lequel elles sont énoncées. En effet, le moindre écart, par rapport à ses propos, peut provoquer une erreur comparable à celle des éclaireurs.

Bien plus, les éclaireurs étaient des “ princes de l’assemblée, ayant été convoqués, hommes de renom ” et, par leur modification, ils en vinrent à l’erreur. Combien plus en est-il ainsi pour des personnes comme nous.

***Le 3 Tamouz***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Kora’h, 3 Tamouz 5718-1958)*

1. Le 3 Tamouz est la date à laquelle mon beau-père, le Rabbi, fut libéré de son emprisonnement, en 5687, à la condition de se rendre, le jour même, dans la ville où il devait être exilé, Kostrama, pour trois ans. Il se trouvait effectivement dans cette ville lorsque, le 12 Tamouz, les autorités lui firent savoir qu’il était libre et qu’un certificat de libération lui serait délivré dès le lendemain, 13 Tamouz. Le récit de l’emprisonnement et de la libération figurent dans le Likouteï Dibbourim, fascicules n°34 à 37.

De différents points de vue, le 3 Tamouz est donc beaucoup plus joyeux que les 12 et 13. En effet, les 12 et 13 Tamouz, le Rabbi fut libéré de son exil. Or, le passage de l’exil à la délivrance n’est nullement comparable à la libération d’un emprisonnement, même s’il faut encore être exilé par la suite.

Celui qui est emprisonné est totalement dépendant. Il doit s’en remettre, pour chaque action, aux autorités de la prison. Ce fut, en particulier, le cas pour mon beau-père, le Rabbi, puisque, dans un premier temps, il fut condamné à mort et, tant qu’il était encore en prison, ce verdict aurait pu être prononcé de nouveau.

Pourquoi mon beau-père, le Rabbi n’instaura-t-il pas une fête, le 3 Tamouz ? Pourquoi fixa-t-il une célébration uniquement pour les 12 et 13 Tamouz ? Parce qu’un chef, un berger d’Israël, a pour seul objectif d’accorder son influence aux hommes de sa génération. Par rapport à cette mission, ce qui le concerne personnellement lui importe peu. Or, se trouvant en exil, sa possibilité d’accorder cette influence se trouvait particulièrement réduite, même s’il renforça la pratique juive, de différentes manières, pendant les quelques jours qu’il passa là-bas. Avant même d’y parvenir, il y délégua l’un de ses ‘Hassidim qui instaura un ‘Héder, afin que les enfants puissent étudier la Torah et y répara le Mikwé. Néanmoins, du fait de cette limite, il ne définit pas le 3 Tamouz comme une fête.

De plus, on peut également citer l’explication de l’Admour Hazaken, dans son ordre des bénédictions, chapitre 13, paragraphe 5, selon laquelle : “ On prononce une bénédiction uniquement lorsque l’on est totalement délivré du danger ”. Néanmoins, ceci ne s’applique pas totalement à notre cas puisque, dans le cas cité par l’Admour Hazaken, il est impossible de réciter deux fois la bénédiction, alors qu’en l’occurrence, rien ne s’y opposait. Mais, ce point ne sera pas détaillé ici.

Pour autant, les ‘Hassidim doivent s’attacher à leur Rabbi, à leur maître, dans tous les domaines, d’autant que les préoccupations personnelles d’une “ âme collective ” sont effectivement le fait de tout Israël. En conséquence, les ‘Hassidim doivent également célébrer la date du 3 Tamouz.

\* \* \*

2. C’est le 3 Tamouz que Yochoua, chef des conquérants, immobilisa le soleil en disant : “ Soleil, arrête-toi à Guiveon ”, comme le rapporte le Séder Olam Rabba, au chapitre 11. Tout est effet de la divine Providence et mon beau-père, le Rabbi, raconta lui-même :

“ Dans les discours ‘hassidiques de Roch Hachana 5687, qui précéda l’emprisonnement, il a été question de la notion de divine Providence telle que la définit le Baal Chem Tov, selon lequel elle porte également sur les minéraux, les végétaux, les animaux et jusque dans le moindre détail. Or, cette idée n’était pas liée au contexte de ce discours ‘hassidique et, si ces mots n’avaient pas été prononcés, je ne sais pas si j’aurais eu la force de supporter les souffrances de l’emprisonnement, jusqu’à ma libération ”.

Chaque année, tout se déroule de nouveau comme ce fut le cas la première fois et il faut en conclure qu’il existe un lien direct entre la délivrance de mon beau-père, le Rabbi et l’immobilisation du soleil, à Guiveon. On peut le justifier de la façon suivante.

Comment Yochoua eut-il le pouvoir d’interrompre le cantique prononcé par l’esprit du soleil, puisque tel était bien l’objet de sa requête ? Comme l’explique le Dére’h Mitsvoté’ha, à la page 5a, l’interruption de ce cantique fit que le soleil cessa de se prosterner devant D.ieu, selon le traité Baba Batra 25a et que le chant des anges s’arrêta. Pour obtenir tout cela, Yochoua montra à quel point le chant des âmes est supérieur à celui des anges.

Ainsi, le Yalkout Chimeoni Yochoua, au paragraphe 22, dit : “ Le soleil lui répondit : Tu me demandes de me taire. Mais, qui dira la louange du Saint béni soit-Il ? Il lui répondit : Tu peux te taire. Je le ferai moi-même ”. La supériorité du cantique des âmes sur celui des anges est également expliquée dans le Likouteï Torah, Bera’ha, à la page 98a.

Le cantique est une élévation extatique vers D.ieu, suivie d’une réintégration de la matière. Il est prononcé avec amour et crainte de D.ieu, sentiments que l’on développe en méditant à Sa grandeur, comme le dit le Rambam, dans ses lois des fondements de la Torah, chapitre 2, paragraphe 2 et en étudiant l’enseignement profond de la Torah.

Ceci s’applique également à la libération de mon beau-père, le Rabbi. Dans son action de renforcement et de diffusion de la pratique juive, dont le point central était la propagation des sources de l’enseignement profond de la Torah, il obtint que tout ce qui constitue ce monde, les étoiles, les astres, ne lui fassent pas obstacle et, bien au contraire, lui viennent en aide.

Et, mon beau-père, le Rabbi, mit tout cela à la disposition de “ ceux qui chérissent notre sainte Torah, respectent la Mitsva et tous ceux pour qui Israël n’est qu’un surnom ”, selon les termes de la lettre de mon beau-père, le Rabbi, pour la première célébration du 12 Tamouz, en 5688. Celle-ci figure dans le Séfer Ha Maamarim 5708, page 263 et l’on consultera également l’introduction du fascicule n°93, du 12 Tamouz 5710.